

3771
Docteur A. MORLET & EMILE FRADIN

NOUVELLE

Station Néolithique



PREMIER FASCICULE
avec 54 illustrations

VICHY
IMPRIMERIE OCTAVE BELIN, 26, RUE PASTEUR

1925

(Tous droits réservés)

130 022

Docteur A. MORLET & EMILE FRADIN



NOUVELLE Station Néolithique



PREMIER FASCICULE
avec 54 illustrations

VICHY
IMPRIMERIE OCTAVE BELIN, 26, RUE PASTEUR

1925

(Tous droits réservés)

AVANT-PROPOS

Le 1^{er} Mars 1924, Emile FRADIN, du village de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), en labourant le champ dit « Duranton » (1) formant un léger mamelon au fond d'une vallée, abritée au nord et à l'est, sur la rive gauche du Vareille (2), ramena avec le soc de la charrue deux petites briques à cupules, qui attirèrent aussitôt son attention.

Le soir même, il procédait à des fouilles et mettait au jour une longue fosse ovalaire. Dans la terre de remblai, il recueillait de nombreux débris de poteries et une grande quantité de scories.

Le lendemain, il découvrait à une profondeur approximative de 0 m. 25, à une distance de 0 m. 50 de la fosse, une brique présentant des signes alphabétiques.

Trois mois après environ, Mademoiselle Picandet, institutrice à Ferrières vint, la première, voir les fouilles, s'y intéressa et conseilla de laisser chaque chose en place. Elle écrivit au Docteur de Brinon, président de la Société d'Emulation du Bourbonnais pour lui signaler l'intérêt que présentait cette découverte.

Un mois plus tard, M. Clément, instituteur à la Guiliermie, venait à son tour visiter les fouilles de M. FRADIN et lui demandait de lui prêter la brique à signes pour la photographier.

Au mois d'Avril 1925, à la suite d'une note parue dans le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, au sujet de crédits qui n'avaient pu être accordés, le Docteur A. MORLET, de Vichy, visita les fouilles de Ferrières, et, considérant qu'il fallait les reprendre, s'entendit, quelque temps après, avec leur inventeur, M. FRADIN, pour les pratiquer sur de plus grandes bases.

Le Docteur CAPITAN, au cours d'un séjour à Vichy, voulut bien venir les voir sur place et aider leurs auteurs de ses conseils éclairés. Qu'il trouve ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Ces nouvelles fouilles devaient amener la découverte de trois briques à signes alphabétiques, d'une importante industrie lithique (haches, tranchets, erminette, aiguiseur, maillets avec signes ; instruments agricoles

(1). Ce champ avait été déboisé depuis peu, ce qui explique que malgré leur mince profondeur, ces vestiges n'avaient pas encore été découverts.

(2). Le Vareille est un ruisseau que l'on passe facilement à gué au niveau du champ Duranton. Il se jette à Arronnes dans le Sichon qui rejoint l'Allier à Vichy.

en éclats de roche éruptive ; pointes de lance en silex ; silex pygmées, palette à cupule pour peinture corporelle, etc., etc...), de plusieurs empreintes de mains, d'objets de poteries à support, de lampes en argile, d'un atelier complet de verroterie, d'un timbre matrice avec dépôt d'ocre, de plusieurs symboles solaires, de cornes sacrées en pierre, d'une idole à type viril, etc., etc.

Et comme ce foyer ne doit pas être isolé, mais faire vraisemblablement partie d'une agglomération néolithique, fixée sur le bord du Vareille, les alentours, où pouvait s'étendre le village, seront également explorés.



Tombe plate néolithique.

Aire de la fosse. — Cette fosse, très allongée, de forme ovale, est orientée du nord au sud. Elle mesure, à l'intérieur, 2 m. 80, dans son grand axe. Le diamètre transversal médian est de 0 m. 90. Aux extrémités l'écartement des deux murs, qui ne se rejoignent pas, n'est plus que de 0 m. 35. Leur hauteur, au-dessus du dallage, est de 0 m. 40. Dans l'état où ils ont été découverts, il leur manquait 0 m. 20 de hauteur pour affleurer à la surface du sol. Mais, l'aspect irrégulier de leur bord supérieur semble bien indiquer qu'ils étaient primitivement plus élevés.

Aux extrémités, les ouvertures étaient obstruées par deux grosses pierres brutes, reposant sur un caillou cassé en deux et réajusté pour servir, semble-t-il, de « témoins » comme en usent encore certains agriculteurs dans le bornage des champs (fig. 1).



(Fig. 1)

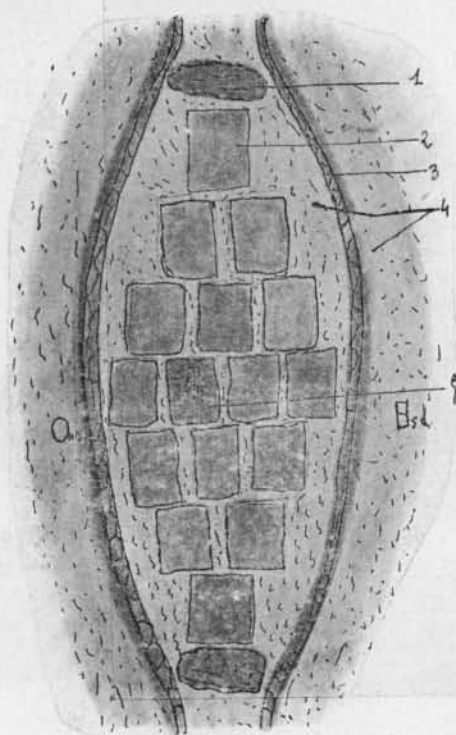
Fond de la fosse. — Le fond de la fosse comprenait, en partant de la profondeur où l'on retrouvait la terre argileuse du champ : 1° de la terre à briques non agglomérée ; 2° une rangée de gros cailloux de rivière, ayant souvent la forme aplatie ; 3° un sol battu de 7 cm. à 8 cm. d'épaisseur, en terre à briques, cuite sur place et présentant à sa surface une pellicule blanchâtre de calcination ; 4° un dallage incomplet mais régulier, composé de 16 grandes dalles cuites, mesurant en moyenne 27 cm. x 17 cm. sur 5 cm. d'épaisseur, d'une coloration jaune pâle, façonnées à la main, et portant encore de nombreuses empreintes digitales (fig. 2). Les espaces vides étaient comblés avec de la terre rouge à briques, non agglomérée ou fusée.

L'une des dalles, située dans le milieu de la fosse portait l'empreinte



(Fig. 2)

profonde d'une main droite, semblable à celles que nous trouverons sur de plus petites briques, au nombre de huit, éparses dans le sol avoisinant. (fig. 3).



Légende :

Plan de la fosse au niveau du dallage à grandes briques.

1. grosses pierres reposant sur les cailloux-« témoins ».
2. grandes briques du dallage.
3. murs latéraux.
4. terre à brique non agglomérée
5. grande brique de dallage avec empreinte de mains.

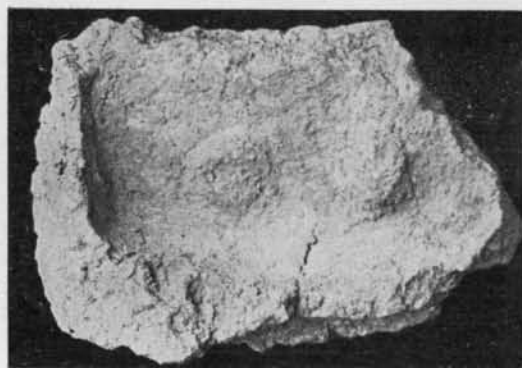
(Fig. 3)

Les murs. — Il n'entraît aucune trace de mortier dans leur composition.

Leur épaisseur, variable selon les endroits examinés, car les pierres brutes qui avaient servi à leur construction, ne présentaient pas toutes le même volume, était d'environ 0 m. 30. Ils étaient construits à l'aide de gros galets, mélangés à de petites briques, à cupules exécutées au doigt avant cuisson, irrégulièrement rectangulaires et mesurant, en moyenne, 10 cm × 7 cm. sur 2 cm. 5 d'épaisseur (fig. 4). Dans les cupules, véritables points de rétention destinés à augmenter la cohésion des divers éléments, venait s'encaster de la terre argileuse (fig. 5), soumise ensuite à la cuisson avec les murs en entier, probablement en même temps que le sol battu du fond de la fosse. Comme on avait mélangé du sable siliceux à cette argile, qui, en outre, pouvait contenir des sels de potasse, une véritable couche de verre s'était formée sous l'action du feu. Toutefois, le Docteur CAPITAN nous a fait remarquer que cette construction ne ressemblait en

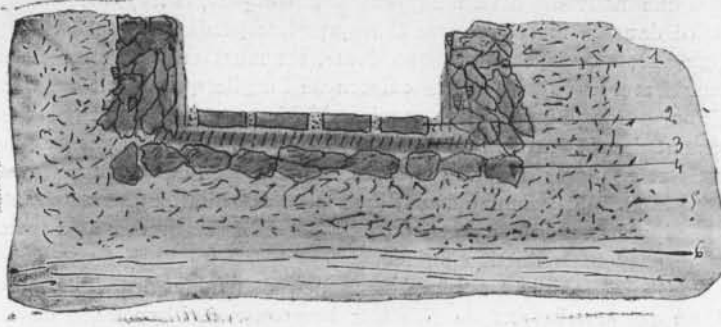


(Fig. 4)



(Fig. 5)

rien aux murs gaulois dits « vitrifiés », composés uniquement « de roches fusibles à haute température » (fig. 6).



(Fig. 6)

Coupe transversale de la fosse.

- Légende :* 1. murs latéraux, contenant les petites briques à cupules.
2. dallage en grandes briques jaunes.
3. sol-battu en terre argileuse cuite sur place.
4. pavage à l'aide de grosses pierres plates.
5. couche épaisse de terre à briques non agglomérée.
6. terre ordinaire.

Enfin, à l'extérieur des murs, en contrefort, se voyait de la terre rouge à briques, fusée, semblable à celle de la profondeur de la fosse.

Terre de remplissage. — Dans la terre de remblai de la fosse, on a trouvé, avec de nombreux débris de scories, une hache cassée, au tranchant poli, trois tranchets avec signes, une hachette microlithique avec signe, polie à ses deux extrémités, deux maillets avec signes ; des éclats de roche volcanique, grossièrement retouchés en forme de grattoirs ou de perçoirs.

Destination de cette fosse.

Comme les sépultures néolithiques ont pour caractéristique leur grande variété, il est souvent malaisé de faire entrer telle ou telle tombe dans une catégorie bien déterminée.

A Ferrières, la difficulté s'accroît de ce qu'on n'a point trouvé d'ossements et que cette fosse pouvait avoir une autre destination. Cependant, il semble bien, à l'examen, qu'on doive éliminer tour à tour l'idée d'habitation, de four à céramique ou de verrerie, de murs de fortification.

Une habitation aurait demandé plus de largeur. D'ailleurs, dans cette hypothèse, les allées et venues des occupants auraient rapidement effacé les empreintes digitales qui se voient nettement sur les briques de dallage.

S'il s'était agi d'un four à céramique ou d'une verrerie, il persisterait

des traces du foyer sur les briques du dallage. Or, si elles ont subi une cuisson uniforme, avant leur mise en place, elles ne présentent aucune marque d'une nouvelle action du feu. D'autre part, s'il y avait eu un foyer établi dans la fosse, la terre à briques interposée entre les 16 dalles de pavage aurait durci au feu. Sans doute, les murs ont été portés à une haute température pour obtenir la cuisson de l'argile qui entrerait dans leur composition — en même temps, vraisemblablement, qu'on procédait au durcissement du sol battu inférieur — mais le dallage n'a été mis en place qu'ensuite, et ne porte aucune trace des températures élevées des travaux de céramique. De plus, comme dans l'hypothèse d'habitation, les empreintes digitales, si nombreuses sur ces briques de dallage, lissées à la main, auraient disparu sous l'action du feu.

La faible épaisseur des murs, leur peu d'étendue, leur disposition ovulaire ne permettent pas de s'arrêter longtemps à l'hypothèse de travaux de fortification.

Par contre, tout concourt à étayer l'idée de sépulture.

L'absence d'ossements s'explique par le peu de profondeur de cette fosse ouverte largement à la partie supérieure et la facilité avec laquelle les eaux pluviales arrivent à dissoudre les matières osseuses. D'autre part, les nombreux **débris** de poteries contenus dans la terre de remblai semblent bien indiquer que cette tombe avait dû être fouillée à une époque indéterminée. Les derniers vestiges d'ossements avaient alors pu disparaître.

La persistance des empreintes digitales de façonnage des briques de dallage, l'intégrité du moulage de la main droite sur une de ces briques ne peuvent se comprendre que par l'hypothèse d'une construction où l'on ne pénètre plus après son achèvement et de son utilisation comme sépulture.

D'autre part, si son orientation nord-sud et sa forme ovulaire allongée **rapellent** les tombes plates où certains squelettes ont été retrouvés dans le sol nu, la construction de ces murs où entraient de petites briques à cupules et le dallage inférieur font également penser à la **chambre en blocage**, découverte dans l'important cimetière néolithique de Maupas.

Enfin, s'il est impossible, à l'heure actuelle, d'interpréter la signification de l'empreinte d'une main sur une des dalles de la fosse et des deux grosses pierres brutes « avec témoins » qui en fermaient l'entrée, c'est encore avec l'idée de sépulture et de rites funéraires que paraissent le mieux s'accorder ces pratiques.

Empreintes de mains.

Dans le voisinage des murs, à une distance variant de 1 m. à 1 m. 50, nous avons recueilli huit moulages de main, semblables à celui de la grande



(Fig. 7)

dalle de la fosse ovalaire, tantôt sur brique cuite, le plus souvent sur brique en terre rouge se ramollissant à l'humidité et durcissant au soleil. (fig. 7).

Ces différentes empreintes, qui représentent toujours la main droite, sont loin d'avoir les mêmes dimensions. Et parfois, elles paraissent agrandies par glissement de la main sur l'argile. Elles sont souvent assez profondément tracées pour figurer en creux, la moitié de l'épaisseur des doigts, mais sur certaines briques, la main n'a que légèrement appuyé.

Des empreintes, trouvées au milieu de la terre à briques, non agglomérée, sont encore malléables et n'ont aucune patine ; d'autres ont subi une cuisson qui en a légèrement coloré les contours ; enfin, l'une d'elles, malheureusement cassée, est revêtue d'une forte patine gris-blanchâtre.

Ces moulages nous font penser à « ces étranges figurations de mains reproduites en séries » (1), par le procédé dit « au patron » des grottes espagnoles et périgourdines et qu'on retrouve dans les peintures rupestres de certaines peuplades actuelles de l'Australie.

Briques à signes alphabétiques.

I. — **La première brique à signes** alphabétiques qui fut découverte dans les fouilles de Ferrières, se trouvait dans la terre rouge à briques, amoncelée à l'extérieur des murs, à une profondeur approximative de 0 m. 20, à 0 m. 50 environ de la fosse (côté ouest).

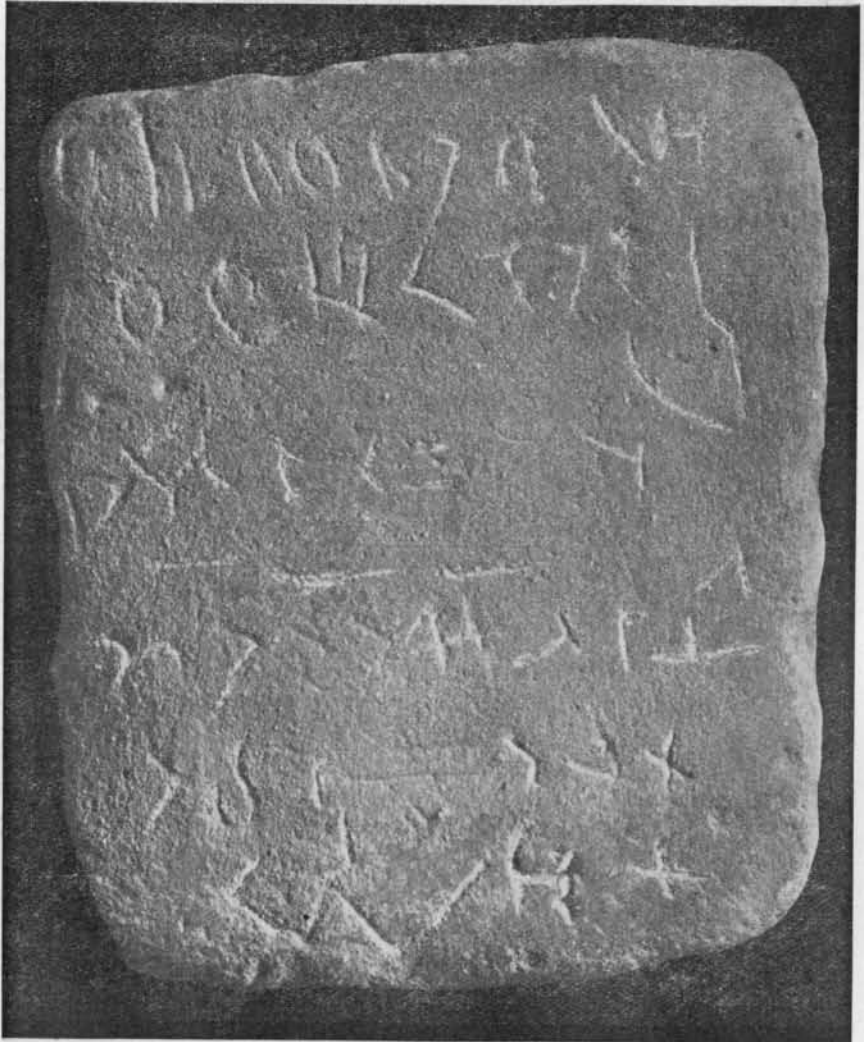
Les signes, parfois assez superficiels, semblent tracés sur l'argile à l'aide d'un instrument pointu avant qu'elle ait été soumise à l'action du feu, mais après dessiccation au soleil, car les traits n'ont subi aucune déformation, à la cuisson. Cette brique, donnant assez l'impression d'un carreau de dallage, mesure environ 13 cm. x 15 cm. 5 sur 3 cm. 5 d'épaisseur (fig. 8). (2).

Le revers, sans aucun signe, présente la même coloration jaune pâle que les grandes briques du fond de la fosse. Du côté de l'inscription, on voit certaines portions comme usées par le frottement alors que d'autres parties de la brique sont revêtues d'une patine brunâtre qui s'étend jusqu'au fond des caractères.

Parmi ceux-ci, on peut relever un certain nombre de barres parallèles ou légèrement incurvées, des motifs cruciformes, un cercle, des points alignés, un triangle, enfin plusieurs signes se rapprochant de caractères alphabétiques comme A. H. O. L. M. n. X.

(1). Déchelette. M. d'archéologie, p. 258.

(2). Le photographe a cru mieux faire ressortir les signes en y ajoutant de la craie ainsi que sur quelques autres pièces.



(Fig. 8)



(Fig. 9)

II. — **La deuxième brique à signes** fut découverte de l'autre côté de la fosse, à 1 m. 10 environ. Située plus profondément (0 m. 70), elle se trouvait au-dessous d'un creuset en grès, contenant encore du verre. Au-dessus d'elle s'en trouvait une autre, plus grande, également recouverte de signes, mais qui s'est malheureusement effritée lorsqu'on a tenté de la recueillir.

Cette deuxième brique, mesurant 9 cm. 5 × 15 cm. sur 4 cm. d'épaisseur, en terre rouge, non cuite, était encore très malléable. Elle s'est durcie par dessiccation au soleil, mais nous avons dû la silicater pour la conserver intacte. Alors que la première rappelle un carreau de dallage, cette deuxième brique ressemble plutôt à celles à cupules qui entraient dans la composition des murs. D'ailleurs, elle porte au revers, avec trois signes, six cupules profondes et deux sur un côté. C'est ainsi qu'on peut supposer qu'elle était destinée à être encastrée, avec de l'argile, dans l'angle de deux murs.

Les signes sont profondément tracés (fig. 9). Nous y retrouvons : une forme de M, semblable à celle de la première brique ; un J avec un point placé avant, pareil à celui qui existe sur un fragment d'une autre petite brique à signes, malheureusement incomplète ; un T qui est le même que celui qui est gravé sur une hachette microlithique. Elle contient aussi des formes de L. X. C., parfois renversé, de Y incliné, certains signes rappelant les symboles solaires dérivés de la roue (1) ; des V à côtés inégaux, des traits alignés, des barres parallèles aux extrémités non superposées, et enfin un signe que nous retrouverons souvent dans nos fouilles : **un grand motif cruciforme fait d'une ligne droite et d'une autre légèrement incurvée.**

III. — **La troisième brique à signes** a été découverte dans le foyer (côté ouest) qui s'étend transversalement en tête de la fosse, à une profondeur de 1 m. environ, au milieu de débris de charbons.

Elle mesure 11 cm. × 15 cm. sur 2 cm. 5 d'épaisseur. Façonnée en terre à briques, elle présente une légère courbure à la base, due à une déformation de l'argile avant la cuisson. Elle s'est cassée au moment où on l'a retirée, mais a pu être facilement reconstituée (fig. 10).

Le revers ne présente aucun caractère, ni cupule.

Les signes, profondément tracés comme sur la précédente, l'ont été avec un instrument plus mou et d'une façon beaucoup moins régulière. Cependant, on peut y reconnaître, **ainsi que sur les deux autres briques, six lignes d'inscription**, mais les deux premières lignes chevauchent un peu l'une sur l'autre. De plus, alors que sur les briques 1 et 2, la 3^e et la 5^e lignes paraissent interrompues en leur milieu par deux traits parallèles, nous ne les retrouvons ici que sur la 5^e ligne.

Nous n'avons pas nettoyé les caractères de cette troisième brique pour leur conserver la patine qui a disparu en partie sur les briques 1 et 2, au cours de cette opération. Parmi les signes, nous retrouvons plusieurs X, des C droits et renversés, des Y, un J avec le point placé en avant, un T

(1). Déchelette. M. d'archéologie, Tome II, p. 458.

droit, un T *Incliné*, comme ceux de la brique 1 et d'un maillet brisé, un H complet, un autre à qui il manque la moitié d'un jambage, un N majuscule, un n minuscule rappelant celui qui se voit sur la brique 1.

IV. — La quatrième brique à signes a été recueillie à côté de la brique 3, dans le foyer situé au-dessus de la fosse ovale. Beaucoup moins grande que les trois premières, elle ne mesure que 6 cm. x 8 cm. 5 sur 1 cm. d'épaisseur. Comme la brique 2, elle était malléable lorsqu'on l'a retirée et nous avons dû la faire durcir au soleil.

Elle présente, au revers, quatre petites cupules et une proéminence arrondie qui semblent bien destinées à la faire adhérer plus solidement au revêtement d'argile d'un mur.

Elle ne possède que quatre lignes de signes, profondément tracés, mais ayant subi, semble-t-il, une certaine déformation par suite de sa malléabilité. Deux signes se distinguent par leur netteté et peuvent être comparés selon qu'on les examine d'un côté ou d'un autre, à un « oméga » ou à la lettre M. Nous retrouvons plusieurs caractères en forme de N, deux J, deux points juxtaposés, deux traits parallèles à la fin de l'avant-dernière ligne (fig 11).



(Fig. 11)

V. — **Rondelle à signes.** — Une rondelle en terre cuite, mesurant 4 cm. de diamètre, ne présente que trois signes, mais d'une grande netteté (fig. 12). Leurs formes rappellent celles d'un X, d'un C renversé, d'un Y.



(Fig. 12)

En bas, se voient les deux traits parallèles aux extrémités non superposées.

Le revers, sans signes, présente deux encoches d'usure comme si on s'en était servi pour aiguiser un instrument.

VI. — **Fragments de brique à signes.** — Un fragment de brique présente un J avec le point placé en avant et un H incomplet comme sur la brique 3 (fig. 13). Enfin, sur une petite brique triangulaire, de faible



(Fig. 13)



(Fig. 10)

épaisseur, nous retrouvons le signe cruciforme avec une des lignes incurvée (fig. 14).



(Fig. 14)

Résumé. — Ces différents signes, et peut-être aussi ceux que nous retrouverons sur des outils en pierre, quoique ceux-ci puissent être considérés comme des marques de propriétaires, appartiennent à un système graphique déjà très évolué, à une véritable écriture linéaire.

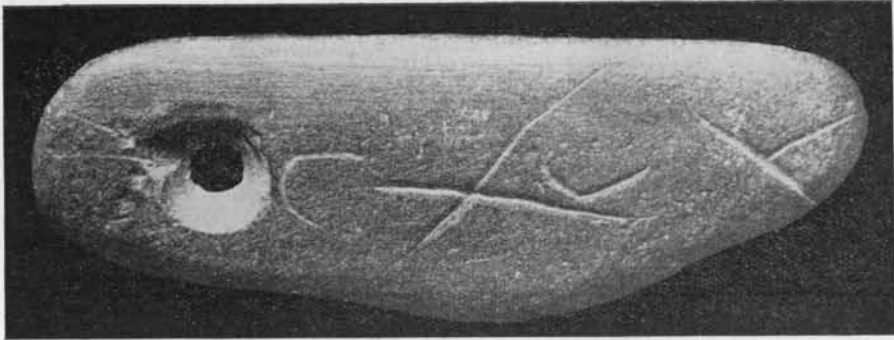
En se laissant guider par l'analogie frappante de certains caractères, on pourrait peut-être voir dans les signes alphabétiques de Ferrières des fragments de l'écriture primitive du monde égéen (1), dont la clef ne nous est pas encore connue. Selon certains préhistoriens, la civilisation égéenne aurait exercé son influence, dès la plus haute antiquité, dans tout le bassin méditerranéen. Mais sans doute, est-ce se laisser leurrer par le « mirage oriental », (S. Reinach) et les inscriptions des briques de Ferrières remontent-elles à une époque beaucoup plus reculée comme nous allons le voir.

Industrie lithique.

I. — **Outils de pierre avec signes alphabétiques.** — Sept instruments de pierre avec signes proviennent de la station de Ferrières : un aiguisoir en pierre avec trou de suspension, trois tranchets, deux maillets, une hache microlithique.

(1). « En Egypte M. Flinders a rencontré ces caractères dans la nécropole préhistorique de Négadah ». — Déchelette. M. d'archéologie, Tome II, p. 43.

(a) Aiguisoir en pierre avec trou de suspension et signes (fig 15). —



(Fig. 15)

Pour façonner cet aiguisoir, on s'est servi d'un galet plat, en roche noire très dure ; on en a pratiqué le percement des deux côtés, de sorte que le trou de suspension revêt la forme de deux cônes d'évidement se rejoignant par le sommet.

Sur une des arêtes, au niveau du trou, se voient nettement, de chaque côté du galet, des traces d'aiguisage ; la pointe paraît plutôt avoir servi à tenir l'instrument de la main gauche.

En son milieu, se retrouve le motif cruciforme dont une des lignes est incurvée. Au-dessus, apparaît un signe pédiforme (en forme de bâton recourbé ou *pedum*) et un autre en forme de C, dans l'angle inférieur. A l'extrémité se voit un troisième signe en forme de T, que nous retrouverons, beaucoup mieux dessiné, sur la hache microlithique.

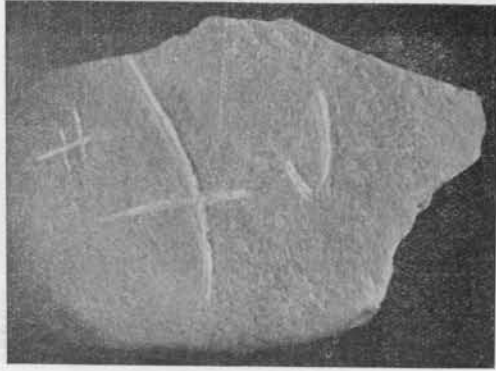
(b) **Outils en forme de tranchets.** — Ces trois instruments qui paraissent inachevés, ont été façonnés dans des galets plats, en roche très dure, noir-verdâtre (diorite probablement).

L'un d'eux est simplement un galet plat, taillé en pointe, à grands éclats, sans aucune retouche. D'un côté, nous retrouvons le grand signe cruciforme déjà étudié ; deux petits traits parallèles, barrés en leur milieu reproduisant assez bien la forme de la lettre H ; enfin, un autre signe rappelant la lettre J des briques à caractères, mais sans le point situé d'ordinaire en avant (fig. 16).

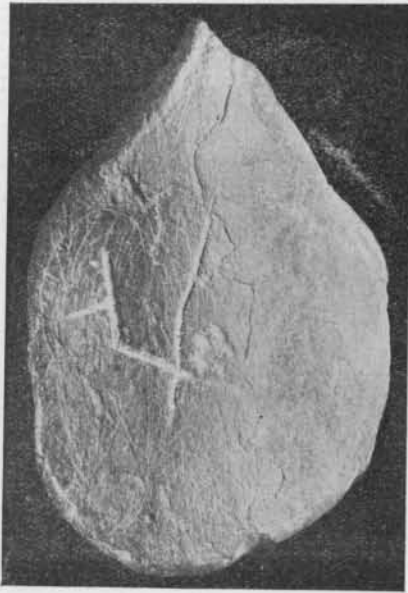
Un autre tranchet, usé sur les deux faces, présentant un bord convexe aminci en taillant, porte un signe très net, mais impossible à assimiler à aucun caractère de forme alphabétique (fig. 17).

Enfin, le troisième instrument rappelle plus exactement encore la forme des tranchets. C'est bien une sorte de coupoir de forme triangulaire,

au tranchant effilé, ayant nettement subi un début de polissage. Quoique beaucoup plus ouvré que les deux précédents, cet instrument n'est cependant pas achevé et porte sur un bord une incisure de retouche à effectuer qui lui aurait donné une forme triangulaire parfaite.



(Fig. 16)



(Fig. 17)

Sur l'une des faces apparaît, profondément gravé, un signe rappelant assez exactement le « psi » grec, au-dessous duquel on aurait ajouté une barre (fig. 18).



(Fig. 18)

(c) **Maillets.** — Les deux maillets, trouvés dans les fouilles de Ferrières sont des galets naturels en roche très dure.

L'un, de forme demi-ovoïde, porte sur la moitié de son pourtour, une rainure permettant un emmanchement solide. Il présente trois signes profondément tracés ; le grand signe cruciforme, fréquemment observé, et deux autres signes rappelant la forme d'un Y.

Le deuxième marteau, de forme plus allongée, mais brisé à une des extrémités, ne présente pas de rainures. Cependant, une courbure naturelle du galet pouvait en faciliter l'emmanchement.

Nous relevons trois signes sur l'une de ses faces : deux traits croisés en X, deux autres se rejoignant à angle droit, un signe en forme de « tau » grec (fig. 19 et fig. 19 bis) :

(d) **Hache microlithique.** — Cette hache, faite d'un petit galet plat, à un tranchant poli, régulièrement convexe et effilé. Sur l'un des côtés latéraux plus épais, on retrouve un début de polissage destiné à l'amincir. Deux légères encoches, du côté de la petite extrémité, semblent marquer jusqu'où allait l'emmanchement.

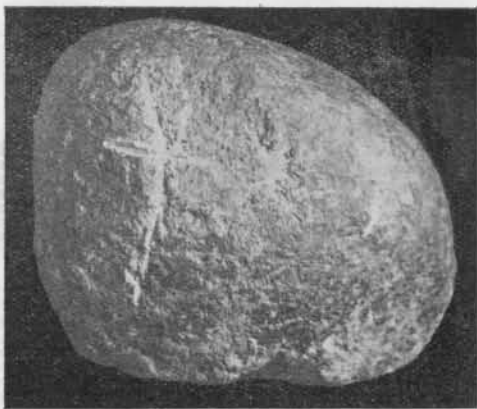
Sur l'une des faces, se voit, très nettement tracé, un signe en forme de T majuscule (fig. 20).

II. — Outils en pierre polie, sans signes. —

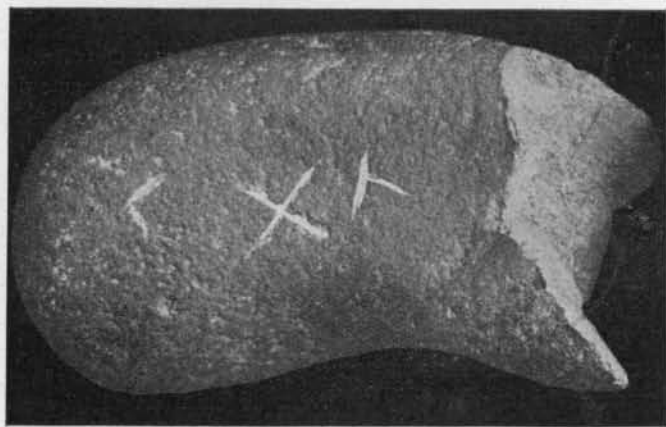
(a) **Hache polie avec commencement de perforation bilatérale.** — Contre un des murs de la fosse ovale nous avons recueilli une hache polie avec commencement de perforation bilatérale. Elle a 16 cm. 5 de longueur, 7 cm. 5 de largeur et 2 cm. 5 d'épaisseur maxima. Elle a été façonnée avec un galet plat, en roche très dure noir-verdâtre (diorite probablement). Les

deux faces et les bords ont subi un début de polissage destiné à faire disparaître les aspérités, mais il semble que ce travail ne soit pas complètement achevé, de même que celui de la perforation destinée à l'emmanchement. Cette hache, par la conformation naturelle du galet, tient très bien en main et peut-être qu'en s'en apercevant après-coup, l'ouvrier a renoncé à l'emmancher (fig. 20 bis).

(b) **Hache brisée au tranchant poli.** — Dans la terre de remblai de la fosse, fut trouvée une hache brisée, faite d'un galet de roche très dure, noir-verdâtre, dont le tranchant a subi un polissage soigné, surtout au niveau d'une ébréchure qu'on a tenté ainsi de faire disparaître.



(Fig. 19)



(Fig. 19 bis)

Cette hache brisée ne porte sur la partie qui nous reste aucun signe, tracé intentionnellement (fig. 21).

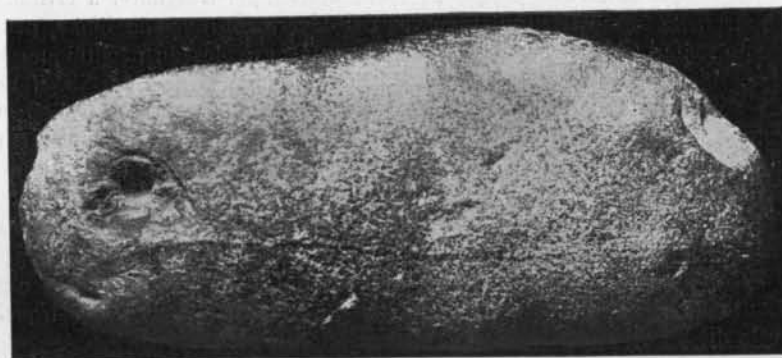
III. — **Instruments en roche éruptive éclatée.** — Dans le foyer voisin, (2 m. de distance environ), situé sur le même plan que la fosse, mais à une profondeur plus grande par suite d'un glissement de terrain, se trouvaient, au milieu de débris de charbon, de nombreux instruments en éclats de roche éruptive, à peine retouchés.

Très grossièrement taillés, pour être adaptés, semble-t-il, à de nombreux usages, comme **percer**, **racler**, **couper**, ils pourraient être pris, au premier abord, pour des instruments paléolithiques (fig. 22) si nous n'avions trouvé à côté des vases à support et des perles de verre.



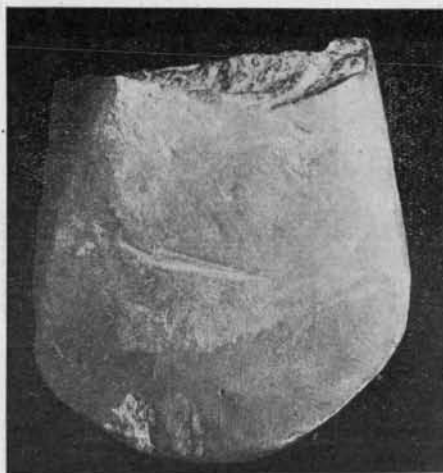
(Fig. 20)

Cependant, nous devons faire une place à part à une **erminette**, en roche noir-verdâtre, en forme de hache rectangulaire, à tête, mesurant 14 cm de longueur, plate sur une face et bombée sur l'autre. Le tranchant, seul poli, présente la forme d'un biseau droit (fig. 23).



(Fig. 20 bis)

Parmi le matériel lithique à faciès archaïque, existait un superbe outil en forme de « pic » avec pédoncule d'emmanchement. Quoique taillé à grands éclats, dans un morceau de roche, il présente l'aspect régulier d'une pyramide quadrangulaire. On ne constate de l'usure d'utilisation que sur deux faces se coupant à angle dièdre comme si l'instrument avait été employé en position inclinée, presque horizontale. D'ailleurs, l'angle que forme son pédoncule avec l'axe général de l'outil vient confirmer cette interprétation en permettant son emmanchement oblique (fig. 24).



(Fig. 21)

Si, dans son ensemble, l'instrument précédent rappelle assez bien le **coutre** ou fer tranchant des charrues, un second outil de même longueur (21 cm), taillé dans une plaque de roche volcanique très dure, à cristaux de quartz, de forme triangulaire, avec une légère courbure du limbe, peut en représenter le soc. Comme les instruments agricoles du néolithique de Chine, décrits récemment par MM. Licent et Teilhard de Chardin, il ne porte de traces d'usure que d'un côté (grains de quartz mis en relief) et paraît avoir fonctionné, soit à plat, soit plutôt fortement incliné, car sur l'un des bords se voient de nombreuses ébréchures, déterminées, vraisemblablement, par le choc des pierres du sol labouré.

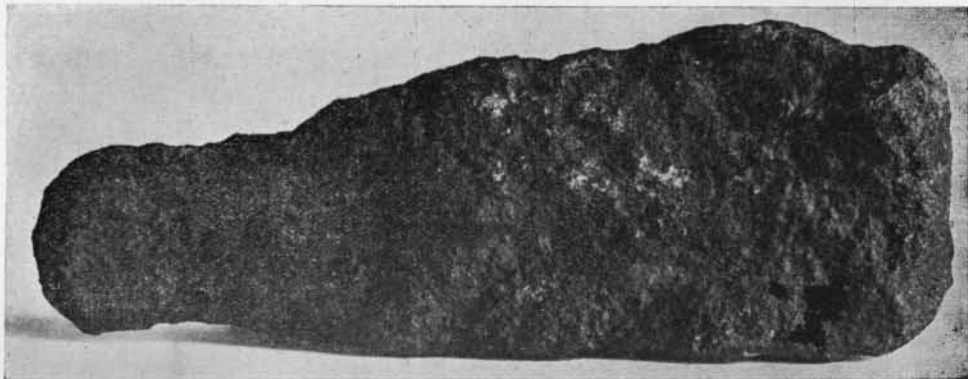
Enfin, au niveau du même foyer, furent trouvés des galets et des éclats de roche, présentant des rebords taillés sensiblement à angles droits (fig. 25)

Peut-être étaient-ils destinés à façonner le bord des poteries — qui présente la particularité d'être toujours du côté intérieur — sur lequel l'angle dièdre de ces pierres s'adapte exactement.

IV. — **Silex.** —

(a) **Perçoirs ou pointes de lances.** — A 1 m. environ de la fosse (côté est)

à 0 m. 40 de profondeur, nous avons trouvé deux silex, mesurant 4 cm. 5 et 5 cm. de longueur. Ce sont des éclats de forme triangulaire, retouchés avec soin sur l'une des faces, présentant une pointe effilée (fig. 26) et une base, par contre, sans retouche. Il semble qu'ils aient pu servir de perceur ou de pointe de lance.

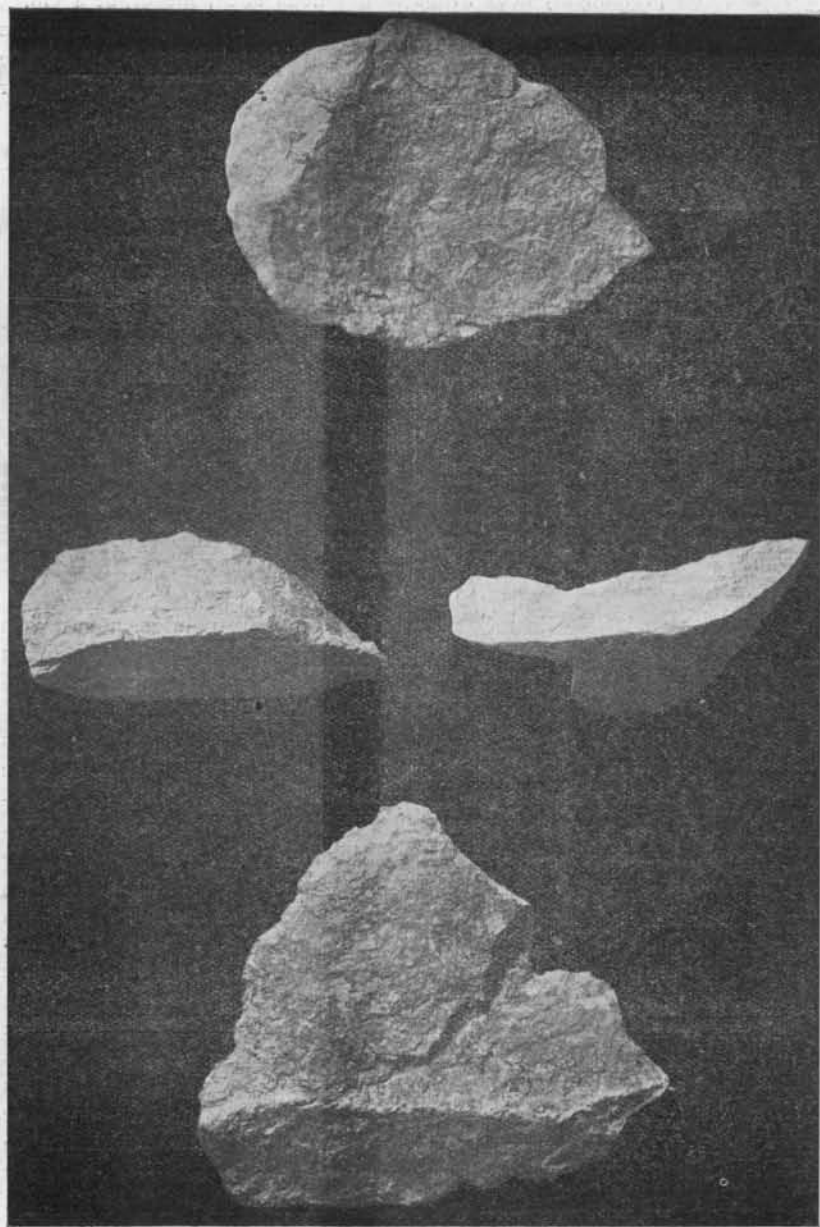


(Fig. 23)

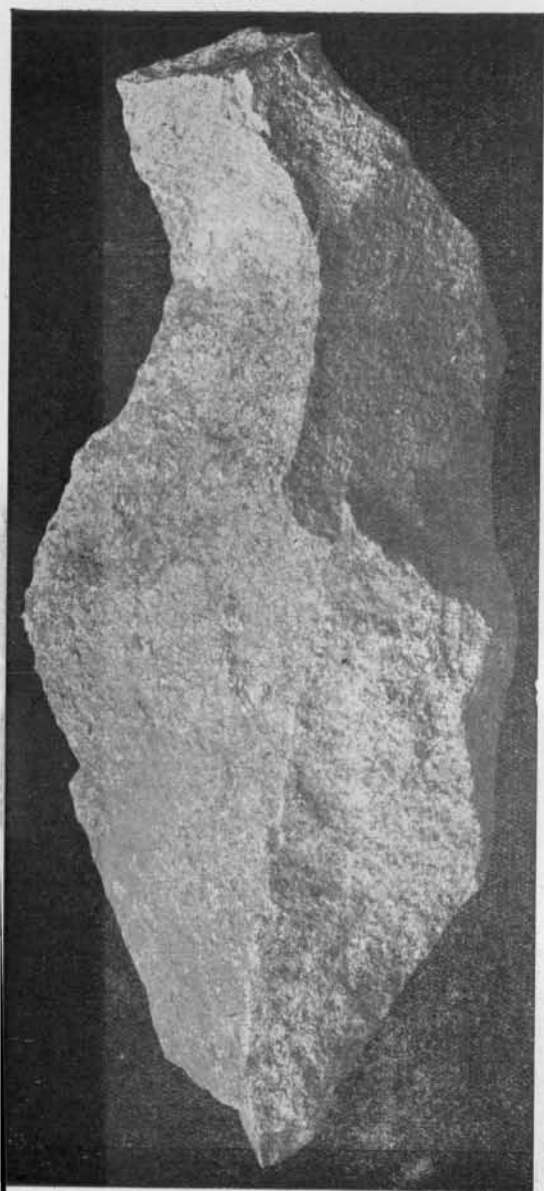
(b) **Silex pygmées.** — En même temps que ces deux pointes, nous avons recueilli plusieurs silex pygmées, à arêtes vives et à pointe aiguë, pouvant se ramener aux types triangulaires de l'industrie tardenoisienne, mais ne présentant pas comme eux de fines retouches sur les bords anguleux.

Résumé : C'est ainsi que l'industrie lithique de la station de Ferrières — dont les plus belles pièces ne comportent qu'une action de polissage limitée au tranchant ou aux aspérités — paraît fort en retard sur la céramique et la verroterie déjà très évoluées de cette station préhistorique. Toutefois, il ne peut s'agir de superpositions d'industries chronologiquement différentes ; toutes ces trouvailles, mélangées les unes aux autres, ont été effectuées aux mêmes endroits ou dans des emplacements voisins, situés sur le même plan, et livrant les mêmes objets. La profondeur variait seule par suite de la déclivité et du glissement du terrain constitué de couches argileuses uniformes.

Sans doute, on pourrait être porté à voir dans les instruments au tranchant seul poli, comme une industrie de transition entre certaines pièces à faciès paléolithique de cette station et les belles haches polies d'autres stations néolithiques. Mais, nous croyons qu'on peut expliquer leur faciès archaïque par l'hypothèse que les habitants de la station de Ferrières, adonnés au travail du verre et peut-être de la céramique, voyaient dans les instruments en pierre, non des objets qu'ils devaient artistement façonner, mais des outils qu'ils se contentaient d'adapter rapidement à leur travail, soit par une taille à grands éclats, soit par un polissage limité au tranchant.



(Fig. 22)



(Fig. 24)



(Fig 25)



(Fig. 26)

La céramique.

La plupart des produits rentrent dans la catégorie des poteries unies, à l'exception : 1° d'une petite lampe ornée de 3 dessins en relief comme exécutés à l'ébauchoir ; 2° d'un fragment de poterie de terre jaune, portant au niveau du bord supérieur une bande de lignes incisées, en forme de chevrons ; 3° d'une portion de fond de vase en terre, présentant en relief **deux dessins cornus**.

Avec des objets intacts, se trouvaient de nombreux débris de poteries, soit dans la terre de remblai de la fosse, soit de chaque côté, soit dans le foyer voisin. Les mêmes spécimens se rencontraient dans ces divers emplacements.

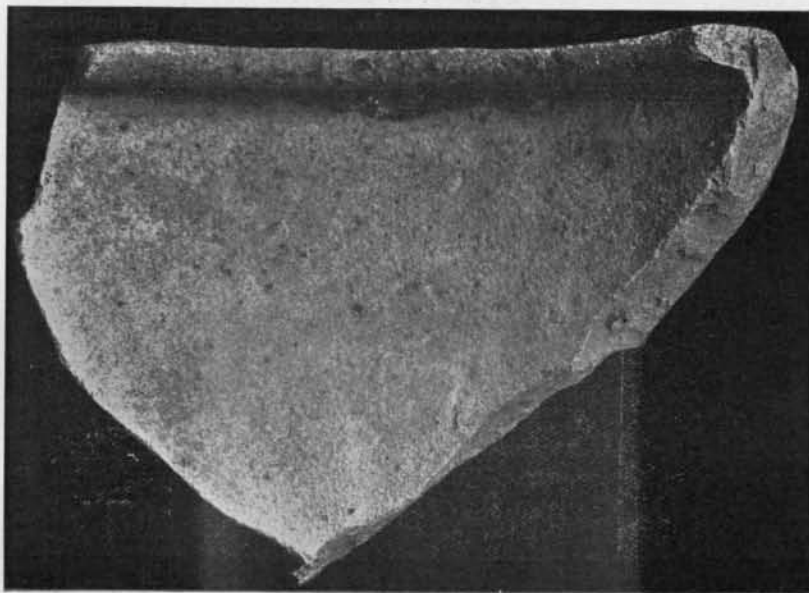
I. — **Débris de poteries de grès** (1). — Les débris de céramique les plus nombreux sont en grès épais et dur, de coloration gris-bleuâtre à la cassure, mais souvent recouverts d'incrustations calcaires blanchâtres. Il existe plusieurs modèles de ces poteries, car, si la même pâte dure et fine se retrouve dans tous les fragments, la courbure des parois et leur épaisseur sont loin d'être toujours pareilles. Elles présentent cependant un caractère commun : **le bord supérieur est toujours retourné en-dedans** (fig. 27).

Le plus beau spécimen de ces poteries de grès est le fond d'un creuset que nous avons découvert à 1 m. 10 environ de la fosse (côté est) à une

(1). Au début des fouilles de Ferrières, E. Fradin avait trouvé un **polissoir** portant un manche rudimentaire, fait de la même pâte que les poteries de grès. Il a malheureusement disparu.

profondeur de près de 0 m. 60, juste au-dessus de la deuxième brique à signes alphabétiques.

Le fond qui mesure 17 cm. 5 de diamètre, contient encore une couche de verre. De belle coloration verte, par transparence de fragments détachés, ce verre apparaît d'une teinte gris-blanchâtre au fond du creuset où il est revêtu d'une véritable pellicule d'oxydation (fig. 28).



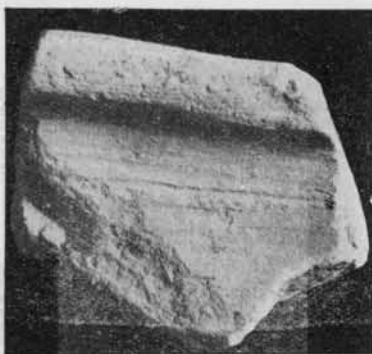
(Fig. 27)

II. — **Fragments de poteries en terre.** — Les débris de poteries en terre étaient beaucoup plus rares et plus fragmentés. Sur deux morceaux, en terre jaune-clair, nous retrouvons le bord supérieur retourné en dedans (fig. 29) et l'un d'eux porte une bande de lignes incisées, en forme de **chevrons**, compris entre deux traits circulaires (fig. 30). Un troisième fragment en terre rouge et grossière représente la paroi latérale et une portion du fond d'un vase en forme d'écuelle à fond plat de 3 cm. 5 de hauteur (fig. 31). Enfin un autre morceau de vase, également à fond plat est orné de deux **dessins en relief en forme de cornes** (fig. 32).

Pour la plupart de ces poteries, la cuisson n'a pas également pénétré la pâte, d'une coloration rouge à l'intérieur et grise à l'extérieur qui est moins résistant et poreux. Si bien, qu'à l'encontre de ce qu'on décrit généralement, au sujet de ces poteries mal cuites, à deux teintes, c'est la paroi intérieure qui est la plus cuite, comme si la cuisson avait eu lieu en dedans, à l'aide braises.

III. — **Ustensiles en poterie de terre à briques.** — Si les vases de grès, à pâte fine et uniforme, renfermant de petits grains de roches claires broyées, représentent l'œuvre d'ouvriers expérimentés, **les objets en poterie**, façonnée grossièrement, **en terre à brique**, mélangée de sable de rivière, apparaissent plutôt comme le produit d'une industrie domestique.

(a) **Cobelet en cloche.** — Joignant l'un des murs de la fosse (côté est) nous avons recueilli un petit « **gobelet en cloche** » à fond sphérique, façonné en terre grossière, de coloration rose-clair, haut de 4 cm. 5 et dont l'ouverture mesure 5 cm. 5 de diamètre. On voit extérieurement un léger rétrécissement exécuté dans l'épaisseur de la pâte, car il n'apparaît pas à l'intérieur en forme de cône régulier. Sur le fond sphérique, un petit **rond en relief** devait correspondre à l'excavation du support sur lequel reposait sans doute le gobelet (fig. 33).



(Fig 29)

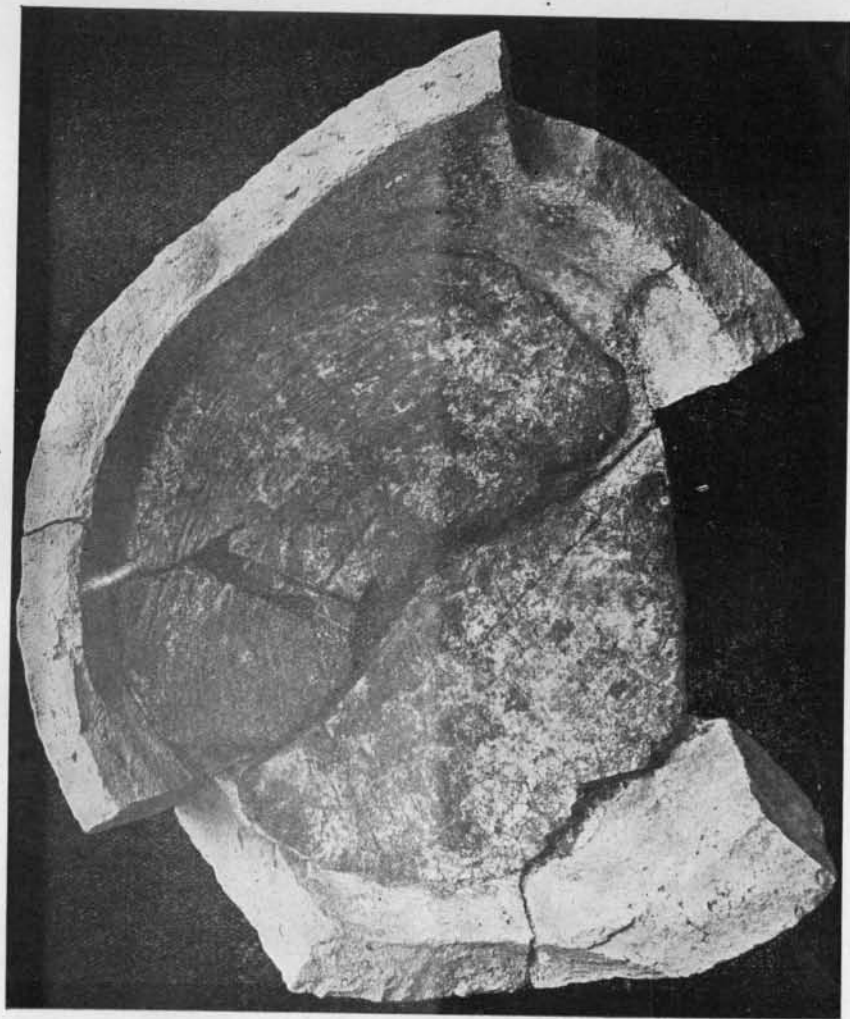
(b) **Lampes.** — Les deux petites lampes que nous avons rencontrées au cours de nos fouilles sont de même argile grossière ; mais l'une est en terre cuite résistante, l'autre en terre à briques, simplement séchée au soleil.

Lampe à support. — De couleur rougeâtre, de forme oblongue, cette dernière possède un bec rappelant celui des anciens « chaleils ». Elle mesure 10 cm. de long, 7 cm. de large et 5 cm. 5 de haut (fig. 34).

Le fond fort épais, porte à l'extérieur un rond en relief qui paraît destiné à mieux assurer sa stabilité sur un support.

Les parois montent en s'amincissant et s'incurvent à peine dans le haut, si bien que tout l'intérieur reste facilement visible. On y distingue encore des résidus de matières calcinées.

Lampe ornée. — L'autre lampe, de couleur jaunâtre, plus petite et de forme arrondie, est en argile cuite, ornée de trois dessins en relief, exécutés à l'ébauchoir. Elle mesure 7 cm. de diamètre à la base et 3 cm. à son ouverture ; sa hauteur est de 4 cm. 5. Le bord supérieur, très irrégulier est beaucoup plus étroit que le fond où l'on distingue également des résidus brûlés.



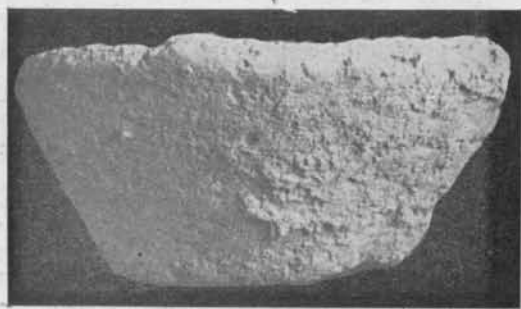
(Fig. 28)

Elle ne possède pas de bec comme la lampe précédente mais une simple encoche en un point de son pourtour. Le fond porte, extérieurement, un signe en forme de corne, qui est peut-être le **signe cornu** des cités égéennes.



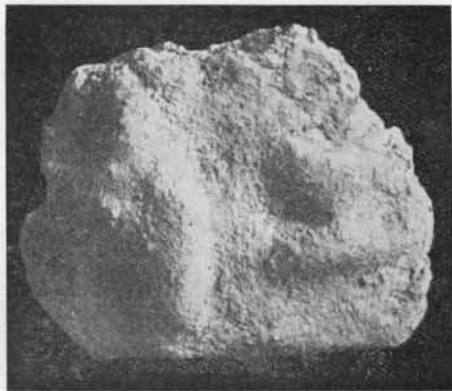
(Fig. 30)

Autour de la lampe, se voient, en outre, trois ébauches d'ornementation en relief, comme sculptées à l'ébauchoir. Deux dessins se composent d'un centre arrondi d'où partent des rayons : essai de stylisation d'une roue. Sur l'un des ornements, les rayons sont beaucoup plus larges que sur l'autre.



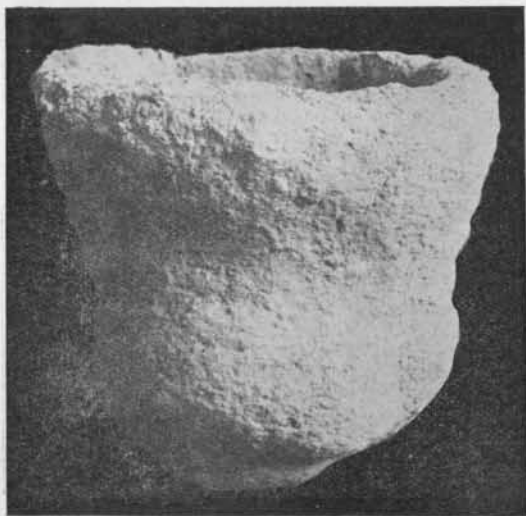
(Fig. 31)

Le troisième dessin semble être la représentation d'une hache emmanchée, rappelant les haches bretonnes des mégalithes, avec « une extrémité relevée en forme de crosse » (Déchelette) (fig. 35). Nous retrouvons la pareille figuration, sculptée en relief sur une petite languette en terre rouge, cuite au soleil.



(Fig. 32)

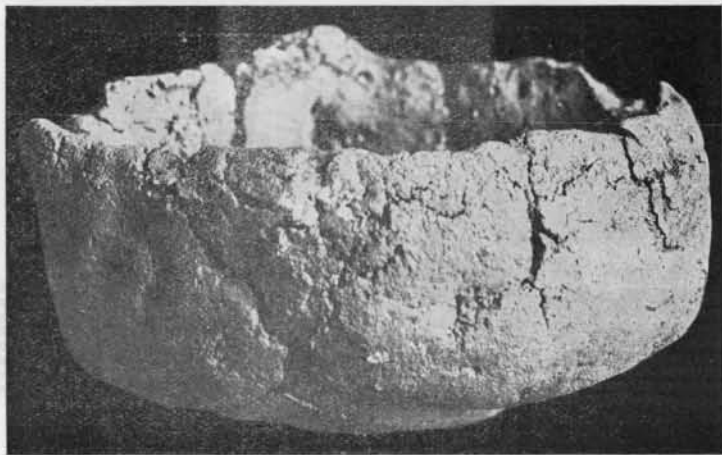
(c) **Vase à support.** — Dans le même foyer, profondément situé, mais au même niveau que la grande fosse, nous avons trouvé **un support** en terre



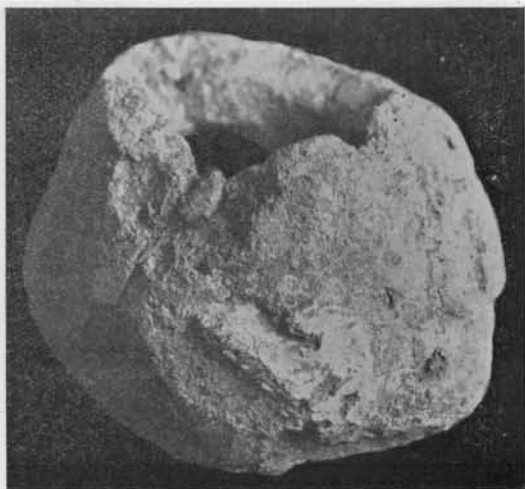
(Fig. 33)

rouge grossière, mais bien cuite. Sa base arrondie, de 9 cm. de diamètre, lui donne une bonne assise. Il se retrécit en son milieu pour s'élargir à nouveau en un plateau de 7 cm. de diamètre, **creusé en son milieu d'une dépression** destinée, semble-t-il, à assurer la stabilité des objets.

Le vase en forme d'écuelle à fond plat, qui l'accompagnait, est fait de la même terre rouge, bien cuite également. Ses parois sont assez réguliè-



(Fig. 34)



(Fig. 35)

rement arrondies et fort épaisses. Ce vase mesure extérieurement 11 cm. 5 de diamètre et seulement 8 cm. à l'intérieur. Sa hauteur est de 4 cm. et sa profondeur seulement de 2 cm 5 (fig 36).

Mise sur le support, cette écuelle s'y adapte solidement et les deux parties ne paraissent plus faire qu'un seul objet (fig. 37).

(d) **Vase à becs de suspension.** — Nous avons trouvé au même endroit, un vase en terre rouge non cuite qui s'est malheureusement effrité quand nous avons tenté de le retirer. Comme sa forme est, croyons-nous, inédite, par la présence sur le bord supérieur, de deux becs pleins recourbés, ne pouvant servir qu'à le suspendre ou à l'empêcher de glisser de la main, nous en reproduisons un dessin aussi exact que possible (fig. 38).

(e) **Timbre en argile pour peinture corporelle.** — Les fouilles de Ferrières nous ont également livré un timbre en argile pour peinture corporelle, encore recouvert d'ocre jaune et de minces pellicules de mica.

On retrouve à la base de son manche rudimentaire de forme polyédrique, la marque des ongles qui le fixaient à l'extrémité des doigts rapprochés quand on s'en servait pour appliquer la poudre d'ocre.

Le timbre lui-même a la forme d'une pyramide hexagonale tronquée aux arêtes mousses (fig. 39).

A côté, se trouvaient plusieurs morceaux d'ocre agglomérée et une « palette » avec cupule (fig. 40) accompagnée de son broyeur.

(f) **Fusaïole et bobines.** — C'est encore au niveau du foyer, au milieu des débris de charbon que nous avons découvert une fusaïole, en argile cuite, sans ornementation (fig. 41). Non loin, nous avons recueilli trois bobines de même terre rouge grossière mais de dimension différente. L'une d'elle présente une perforation à l'extrémité d'une pointe servant vraisemblablement à fixer le fil (fig. 42).



(Fig. 41)



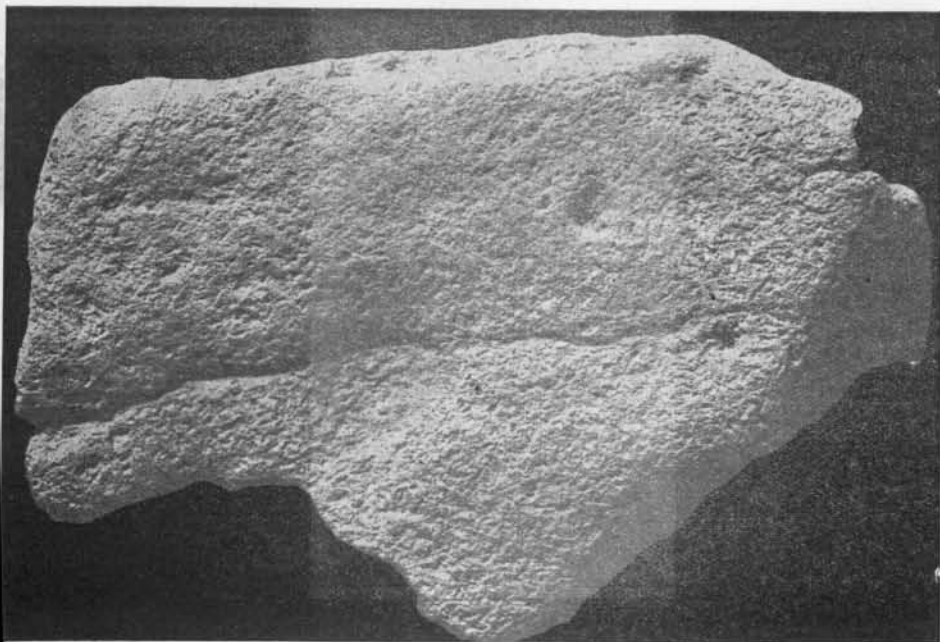
(Fig. 36)



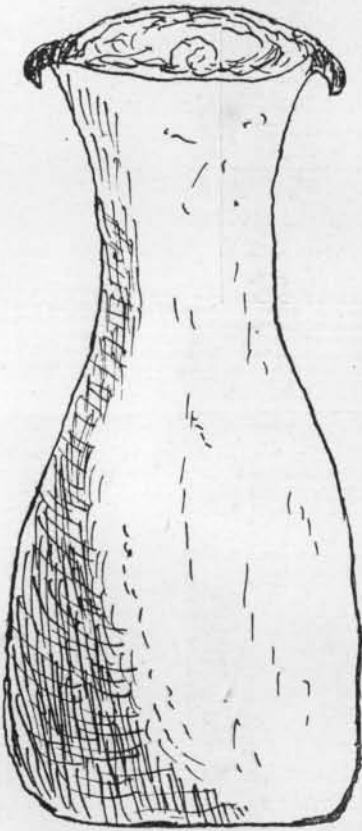
(Fig. 37)



(Fig. 39)



(Fig. 40)



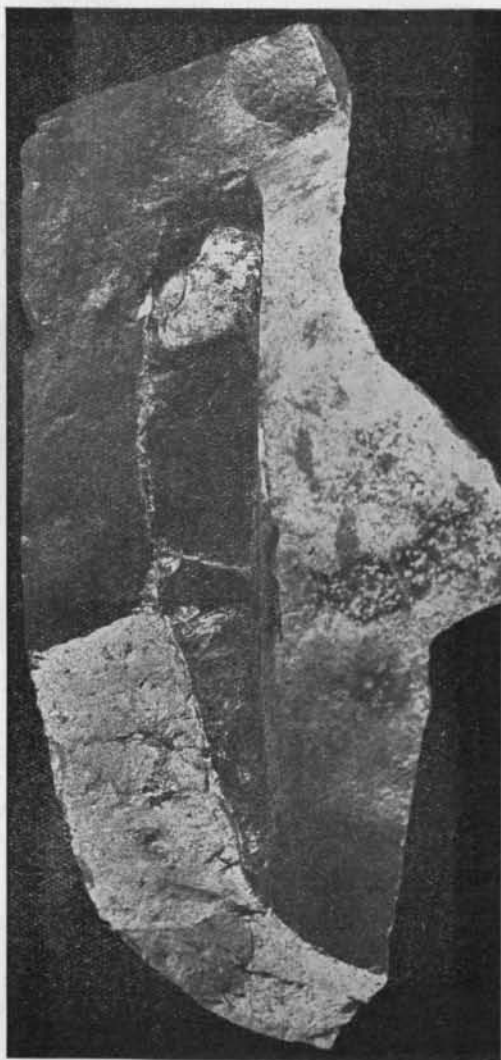
(Fig. 38)



(Fig. 42)

La verroterie.

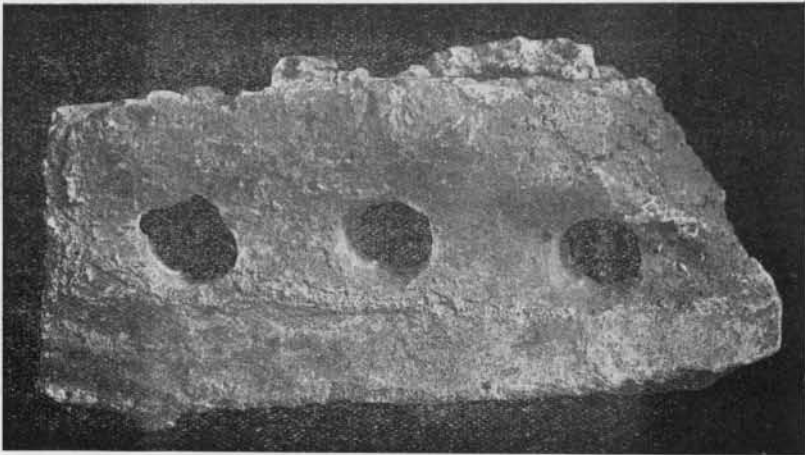
Si nos fouilles ne nous avaient pas livré dans le même foyer, des silex éclatés, des haches au tranchant poli, des poteries archaïques à support,



(Fig. 43)

sans aucun vestige de métal, la découverte d'objets de verroterie nous ferait dater la station de Ferrières au moins de l'âge du bronze.

Déjà, sans doute, comme l'écrit Déchelette, « des perles de verre translucide, d'une couleur bleuâtre, ont été recueillies avec des objets néolithiques dans le dolmen de Grailhe, le plus riche de l'Aveyron. On a signalé en France, au moins deux autres découvertes de même nature (Dolmen de Truant et grotte sépulcrale de Saint-Jean d'Alcas.) Quelques rares stations de l'Europe centrale, Lengyel, en Hongrie ; Bodman, sur le lac de Constance, auraient également livré des perles de verre ». Mais, le même auteur ajoute : « Ces observations semblent encore insuffisantes pour nous autoriser à admettre l'existence du verre, dès cette époque, au nord des Alpes ».



(Fig. 44)

Les découvertes de la station de Ferrières apportent, semble-t-il, une nouvelle preuve que le verre existait dès le néolithique dans l'Europe occidentale. Et comme il ne s'agit pas d'échanges d'objets manufacturés, que le verre était fondu et travaillé sur place, on peut se demander à nouveau où naquit cette industrie.

Creuset contenant du verre. — Le fond d'un grand creuset, précédemment décrit, et contenant encore une couche de verre témoigne d'une industrie locale (fig. 43).

Comme le verre en fusion s'est mis à niveau dans le fond du vase, qui est loin d'être régulièrement façonné, il ne présente pas partout la même épaisseur. Quand le fond du creuset n'a que $2\text{ cm } \frac{1}{2}$, la couche de verre mesure $1\text{ cm } \frac{1}{2}$; elle s'amincit progressivement jusqu'à disparaître lorsque le fond du vase a $3\text{ cm. } \frac{1}{2}$. La vue photographique de la moitié de ce récipient avant sa restauration permet aisément de s'en rendre compte.

Par transparence, les éclats détachés de ce verre sont d'une belle coloration vert-émeraude.

Deux autres teintes ont été trouvées sur deux morceaux de verre non ouvré : l'une rappelle la couleur de la topaze ; l'autre est un vert très clair.

Support de creuset recouvert de verre. — Les fouilles ont également livré des fragments **d'un support de creuset recouvert en partie d'une couche de verre** tombé pendant la fusion (fig. 44).



(Fig. 45)

En forme de large couronne, du même grès que le creuset, il présente **sur son pourtour des trous réguliers** qui devaient servir, semble-t-il, à l'aide d'un morceau de bois, à le faire tourner dans le four, pour régulariser la cuisson.

Petits vases et bâton de verre perforé. — Les objets en verre que nous avons recueillis dans le foyer de Ferrières ont subi une profonde oxydation qui a presque transformé entièrement leurs parois en une patine grisâtre excessivement friable.

Ainsi se présentent deux petits vases en verre que nous reproduisons ici de grandeur naturelle. Leur forme peut être comparée à un tronc de cône renversé sur une large base arrondie comme pied. Nous avons également trouvé un morceau du rebord supérieur et quelques fragments d'un

vase de plus grandes dimensions que les deux précédents, ainsi qu'une oreillette non perforée, accolée à l'un de ces débris comme une anse rudimentaire (fig. 45).

Au milieu de minces fragments se trouvaient un morceau de verre cylindrique perforé en son milieu et un autre présentant l'aspect régulier d'une spatule légèrement excavée.



(Fig. 46)

Il semble bien que ces vases en verre fussent trop petits pour servir à d'autres usages qu'à contenir des matières colorantes, destinées à la peinture corporelle et au tatouage. D'ailleurs, ils ont été trouvés à côté du timbre en argile précédemment décrit, et des morceaux d'ocre agglomérée.

Larmes bataviques. — Toujours dans le foyer, situé en tête de la fosse, nous avons également recueilli un grand nombre de **larmes bataviques** en pâte vitreuse, opaque, **d'une coloration vert-bleu laiteux** (fig. 46). Des filaments de cette même pâte de verre étaient entrelacés entre eux, comme si on avait voulu confectionner des objets de parure. Enfin, nous avons

rencontré quelques échantillons plus importants rappelant la « calcaire » et marbrés comme elle de parties blanches. Nous avons retrouvé cette même pâte vitreuse dans un morceau de matières calcinées, composées, semble-t-il, de terre argileuse et de roche pulvérisée d'où elle était peut-être extraite par fusion à de hautes températures.

Four de fusion du verre. — Enfin, en même temps que les larmes bataïques dans le foyer s'étendant transversalement en tête de la fosse, nous avons mis au jour une partie du **four où l'on fondait le verre**. Sa construction ne comprenait que de petites briques reliées entre elles par de la terre argileuse sur-cuite, recouverte d'une couche de verre qui avait dû se répandre hors des creusets.

Il n'en restait malheureusement qu'une petite portion semi-circulaire d'une longueur de 0 m. 25 environ. Mais, la présence d'un fragment de **creuset contenant encore du verre et resté adhérent à une brique de la construction, nous a permis de l'identifier comme four de fusion du verre**.

Objets cultuels.

Si l'ornementation géométrique des vases, trouvés dans la station de Ferrières, se réduit au tracé chevronné d'un fragment de poterie, les figures symboliques sont beaucoup plus nombreuses. Et peut-être devrait-on encore y faire entrer les empreintes de mains qui semblent bien relever de certains rites funéraires.

I. — **Culte de la hache.** — Le culte de la hache apparaît maintes fois en France pendant la période néolithique, notamment sur les mégalithes bretons et sur les parois des grottes artificielles de la Champagne.

La station de Ferrières en a livré une représentation sur la petite lampe ornée qui a été décrite au chapitre de la céramique. Il s'agit d'une hache emmanchée, sculptée en relief à l'ébauchoir, qui rappelle certaines haches bretonnes avec « une extrémité relevée en forme de crosse » (fig. 35).

Nous retrouvons le même dessin, avec l'extrémité courbe plus effilée, également sculptée en relief, sur une languette de terre à briques (fig. 47).

II. — **Cercles radiés.** — On sait que les cercles radiés étaient employés pour la représentation du soleil. Nous en voyons deux, de grandeur différente sur notre petite lampe (fig. 48 et 49). Sculptés en relief, à l'ébauchoir, les rayons, — beaucoup plus larges sur un dessin que sur l'autre — partent d'un rond centré d'un point. La plus petite roue est complète ; la plus grande, commencée trop près du bord de la lampe, est restée inachevée.

III. — **Emblèmes cornus.** — Depuis les découvertes de M. A. Evans, qui y voit une représentation de la tête des bœufs des sacrifices, on classe les emblèmes cornus, parmi les objets du culte.

Nous avons retrouvé, à Ferrières, une de ces représentations cornues, aux traits profondément incisés, sur le fond de la petite lampe et deux en relief sur la paroi d'un fragment de poterie en terre (fig. 32).



(Fig. 47)

Mais le plus bel exemplaire est un **emblème cornu en pierre** très dure, sculptée et polie. Il est possible que la forme naturelle du galet s'y soit prêtée car on aperçoit, en certains points, la coloration noirâtre de sa gangue, alors que les parties sculptées et polies sont de couleur gris-blanchâtre.

Il présente deux cornes déliées (fig. 50), supportées par une masse globulaire, pouvant figurer la tête de l'animal. A la base de chaque corne, se voit une encoche circulaire.

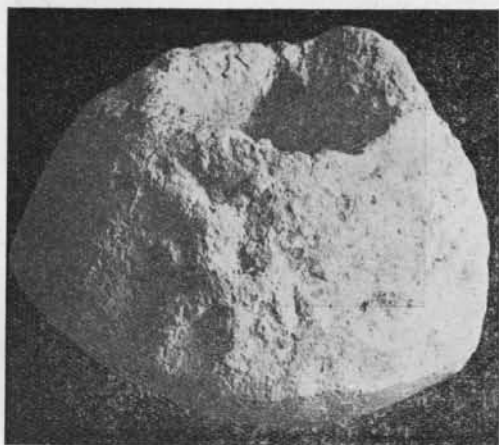
A la partie inférieure, on retrouve en traits profondément incisés deux signes qui nous sont déjà connus : le signe en forme de C et le grand motif cruciforme dont une des lignes est incurvée (fig. 51).

IV. — **Idole néolithique (type virii)**. — A l'une des extrémités de la fosse ovale (1), contre le mur du côté est, nous avons découvert, au milieu de la terre à briques non agglomérée, une idole néolithique, représentant une figure humaine rudimentaire sur les organes de la virilité (fig. 52).

Façonnée en terre noirâtre, revêtue d'une mince couche de terre à briques jaune, elle a 12 cm. de longueur, 5 cm. 5 de largeur et 3 cm. 5 d'épaisseur.

(1) La présence de cette idole à l'entrée de la fosse ovale paraît bien constituer une preuve nouvelle de sa destination comme sépulture, car c'est généralement dans les tombes qu'on les rencontre à l'époque néolithique.

De grands yeux ronds, creusés sous les arcades sourcillières qui tiennent lieu de front, reproduisent assez bien, **le type dit « de la chouette »** qu'on retrouvera plus tard sur les idoles égéennes. Entre ses yeux, le nez rectiligne se dessine nettement. La bouche fait défaut.

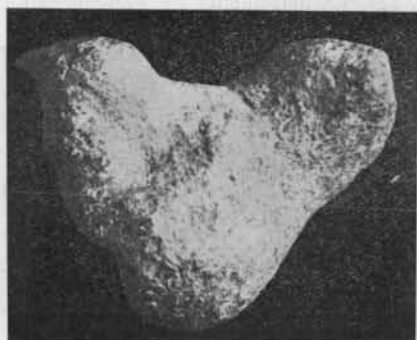


(Fig. 48)

A l'extrémité inférieure, pendent les deux « témoins » de la virilité. Séparés par un sillon — qui, se continuant en arrière, indique nettement qu'il ne s'agit point de la figuration des seins d'une idole féminine — les deux « témoins » ne sont pas situés sur le même plan. En accord avec les lois de l'anatomie plastique, le droit descend plus bas que le gauche.



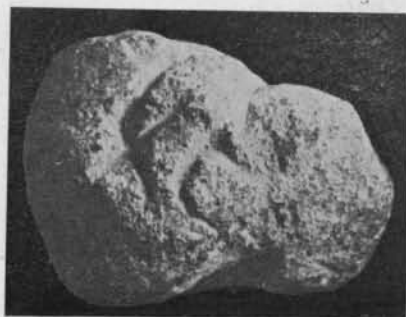
(Fig. 49)



(Fig. 50)

Au-dessus de l'œil droit émerge le prolongement phallique. Aucune protubérance ne se voit du côté gauche où la couche d'argile est lisse et n'en a jamais supporté.

Enfin, il est à noter que toute l'idole était recouverte de poudre d'ocre jaune.



(Fig. 51)



(Fig. 52)

Conclusions.

I. — La station de Ferrières est-elle susceptible d'un classement chronologique ?

Quand on n'avait encore découvert que la grande fosse ovale et la première brique à inscriptions, peut-être aurait-on pu penser à un travail gaulois. Mais on devait vite s'apercevoir que les signes alphabétiques n'étaient pas ceux que les Celtes avaient empruntés aux marchands grecs ou qui leur étaient venus par les cols des Alpes, de l'Italie du Nord. La construction des murs ne rappelait en rien, de l'avis du Dr Capitan, certains murs vitrifiés d'oppida gaulois, placés en général, sur des hauteurs et « composés de roches fusibles à haute température ». A Ferrières, c'était la terre argileuse de liaison qui, mélangée à des sables siliceux, avait donné à la cuisson un suintement de verre. D'autre part, les petites briques à cupules où venait s'encasturer l'argile, ne figurent nulle part, dans les constructions celtiques.

D'ailleurs, ces petites briques et surtout les grandes dalles du fond de la fosse devraient plutôt faire penser à la période romaine puisqu'il était admis jusqu'alors que la « tuile et la brique n'apparaissent pas en Occident avant les légions romaines » (1).

Mais dans cette hypothèse, le mortier aurait remplacé la terre cuite dans la construction des murs et nous n'en avons pas rencontré le plus petit fragment au cours de nos fouilles. D'autre part, l'industrie lithique, la céramique non tournée, les dépôts d'ocre, ne sauraient appartenir à cette époque.

En somme, deux hypothèses restent seules : « La station date-t-elle des temps néolithiques ou de l'âge du bronze ? ».

Sans doute, la verroterie n'avait jusqu'alors été signalée en Occident qu'à l'âge du bronze. Mais, les fouilles de Ferrières, qui n'ont livré **aucun vestige de métal**, ont montré, par contre, intimement associée aux objets de verre, toute une industrie lithique, parfois très archaïque.

En réalité, en examinant l'ensemble des trouvailles, on voit que cette station ne peut être datée que de la première période néolithique. Vraisemblablement, entre le 10^e et le 8^e millénaire. De cette époque relèvent les tombes plates auxquelles s'apparente la grande fosse ovale de Ferrières. Les moulages de main, tout en rappelant des figurations plus anciennes (grottes d'Espagne et du Périgord) peuvent tenir à des phénomènes de survivance locale puisqu'on les retrouve chez des peuplades actuelles de l'Australie.

L'industrie lithique nous montre des instruments agricoles, employés par les néolithiques, désormais fixés au sol qu'ils cultivent. Les pointes

(1). Déchelette. Manuel d'archéologie, Tome II, p. 112.

de lance en silex, les silex pygmées, l'ermurette, les tranchets triangulaires, les haches au tranchant poli, fabriquées avec des roches locales (**galets roulés**) ne sont pas moins caractéristiques de cette époque. De même encore, les **maillets à rainures**, **l'aiguiseur**, **en galets naturels**, la céramique à support, le timbre en argile, l'ocre, la « palette » à cupule, etc., etc.

II. — **Caractères inédits des trouvailles.** — **C'est l'apparition de briques et de dalles en argile, dès la période néolithique.**

C'est ensuite la construction si spéciale des murs de la fosse, à l'aide de gros galets mélangés à de **petites briques à cupules**, le tout relié par de la **terre argileuse vitrifiée** à la cuisson.

Les briques avec empreintes de main, tout en rappelant d'autres figurations d'ordre pictural, n'en possèdent pas moins un caractère encore inédit.

Les signes alphabétiques, reproduits en série **sur quatre briques** représentent la première découverte importante des fragments d'écriture, dite égéenne, en Occident.

La présence de signes semblables, **gravés sur des outils en pierre**, tout en pouvant s'interpréter comme « des marques de propriétaires », nous semble également n'avoir pas encore été signalée.

La céramique devait aussi nous faire connaître de nouvelles particularités : celle de poteries en terre rouge, dont la **cuisson s'est effectuée par l'intérieur**, et celle de **creusets en grès**, de **coloration gris-bleuâtre**, présentant le **bord supérieur retourné en dedans**. Enfin, les lampes, les vases à support, les bobines, le timbre en argile, nous apparaissent également sous une forme qui n'a pas encore été décrite.

III. — **Le « Mirage Oriental ».** — Au cours de cette étude descriptive des trouvailles de Ferrières, nous avons pu voir combien les influences dites égéennes paraissent multiples : signes alphabétiques **dits créto-égéens**, objets de verroterie, cornes de consécration, type de l'idole (type de la chouette).

Cependant, par son industrie purement lithique, de faciès souvent archaïque, ses vases grossiers à support, cette station appartient à une époque plus reculée que celle des plus anciens centres du bassin oriental. Bien plus, les principaux arguments des partisans de l'influence égéenne en Occident, (objets à caractères dits égéens : 1° ne se rencontrant que dans les **régions voisines du littoral atlantique** ; 2° **ne pouvant pas être considérés comme des productions indigènes**) paraissent tomber devant les trouvailles de la station de Ferrières qui, située sur un contre-fort des montagnes d'Auvergne, a livré un atelier complet de verroterie et de céramique.

Et, ne pouvons-nous pas nous demander avec **M. S. Reinach** « si la **connexité des antiquités occidentales et égéennes ne doit pas plutôt s'expliquer par un courant de civilisation allant du nord-ouest au sud-est, de l'Europe septentrionale sur l'Europe du Sud et l'Asie Mineure** » ? (1).

(1). S. Reinach. « Le mirage oriental », p. 73.

Ainsi sont peut-être posés, à nouveau, les problèmes des inventeurs du verre, des briques façonnées, du premier alphabet linéaire.

IV. — **Le « Clozélien » : couche inédite de culture néolithique.** — Le développement de l'industrie du verre que nous considérons avec les briques à signes alphabétiques comme les principales caractéristiques inédites de nos fouilles de Ferrières (**village de Clozel**) paraissait mal s'accorder avec l'hypothèse d'un trésor archéologique purement local. Ne nous trouvons-nous pas au contraire en présence d'une véritable couche de culture ?

C'est en dirigeant dans ce sens nos investigations aux environs de Ferrières que nous avons trouvé, près de St-Nicolas-des-Biefs (1), au village dit « **La Verrerie** » — parmi le sable et les galets d'un petit ruisseau, situé au fond d'une vallée abritée au nord et à l'est comme celle de Clozel — une quantité telle de débris vitreux et de larmes bataviques en pâte de verre opaque, de coloration généralement bleuâtre, que le village en a tiré son nom. A côté de cette pâte vitreuse, on rencontre également des fragments de verre transparent, présentant deux sortes de teintes comme à Ferrières : jaune-topaze ou vert-clair. De plus, nous avons recueilli à « La Verrerie » des fragments de pâte de verre, blanc laiteux, qui n'existaient pas dans nos fouilles.

Parmi les galets se trouvaient des pics, raclours, haches avec soie, perçoirs taillés dans des éclats de roches éruptives, absolument semblables à certains outils de l'industrie lithique de Ferrières.

Enfin, nous avons recueilli, au même endroit, des fragments de vases en grès dont la pâte très fine, est la même que celle des creusets de Ferrières et dont certains morceaux adhèrent encore à des portions de briques d'argile des fours de fusion, comme nous l'avons observé dans nos fouilles.

Aussi bien, comme on retrouve dans ces deux localités, éloignées de plus de 30 kilomètres l'une de l'autre, la même industrie du verre, les mêmes creusets de grès, peut-on vraisemblablement y voir une couche inédite de culture néolithique, propre au centre du pays qui devint la Gaule et d'où elle rayonna peut-être jusqu'aux pays orientaux méditerranéens.

(1). Nous avons été grandement aidés dans ces recherches par les renseignements que nous a donnés l'auteur de la publication « Vichy et ses environs », notre ami M. Mosnier, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	3
TOMBE PLATE NÉOLITHIQUE	
I. — Aire de la fosse	5
II. — Fond de la fosse	5
III.— Les murs	7
IV.— Terre de remplissage	9
DESTINATION DE CETTE FOSSE . . .	9
EMPREINTES DE MAINS	10
BRIQUES A SIGNES ALPHABÉTIFORMES .	13
I. — Première brique à signes alphabétiques	13
II. — Deuxième brique à signes alphabétiques	16
III.— Troisième brique à signes alphabétiques	16
IV.— Quatrième brique à signes alphabétiques	17
V. — Rondelle à signes alphabétiques	18
VI.— Fragments de briques à signes alphabétiques	18
VII— Résumé	20
INDUSTRIE LITHIQUE	20
I. — Outils de pierre avec signes alphabétiques	20
a) aiguisoir en pierre avec trou de suspension et signes	21
b) outils en forme de tranchets avec signes	21
c) maillets avec signes	23
d) hache microlithique avec signes	23
II. — Outils en pierre polie, sans signes	23
a) hache polie avec commencement de perforation bilatérale	23
b) hache brisée au tranchant poli	24
III.— Instruments en roche éruptive éclatée	25
a) erminette	25
b) pic avec pédoncule d'emmanchement	26
IV.— Silex	26
a) perçoirs ou pointes de lance	26
b) silex pygmées	27
V. — Résumé	27

LA CÉRAMIQUE

I. — Débris de poteries de grés	30
II. — Fragments de poteries en terre à briques	31
III.— Ustensiles en poterie de terre à briques	32
a) gobelet en cloche	32
b) lampe à support	32
— ornée	32
c) vase à support	35
d) vases à becs de suspension	37
e) timbre en argile pour peinture corporelle	37
f) fusaïole et bobines	37

LA VERROTERIE

I. — Creuset contenant du verre	42
II. — Support de creuset recouvert de verre	43
III.— Petits vases et bâton de verre perforé	43
IV.— Larmes bataviques	44
V. — Four de fusion du verre	45

OBJETS CULTUELS

I. — Culte de la hache	45
II. — Cercles radiés	45
III.— Emblèmes cornus	45
IV.— Idole néolithique (type viril)	46

CONCLUSIONS

I. — La station de Ferrières est-elle susceptible d'un classement chronologique ?	50
II. — Caractères inédits des trouvailles	51
III.— Le " Mirage oriental "	51
IV.— Le " Glozelien " : couche inédite de culture néolithique	52